

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Production et valorisation des agro- ressources

Université Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, agro-sciences, environnement (BASE)

Établissement déposant : Université Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Établissement(s) cohabilité(s) :

Présentation de la formation

Le Master *Production et valorisation des agro-ressources* (PVAR) forme des cadres spécialisés dans la production et l'exploitation des ressources agricoles à destination du secteur agro-industriel et propose deux filières de spécialisation. La formation se déroule en quatre semestres, les deux premiers composant le M1, le troisième composant le semestre académique du M2 au sein d'une des spécialités, et le quatrième entièrement dédié au projet de fin d'étude en laboratoire ou en entreprise. La spécialité *Production des Agro-ressources et Développement Durable* (PADD) apporte les connaissances et compétences permettant de concevoir et mettre en œuvre les approches adaptées pour une agriculture productive et respectueuse de l'environnement. La spécialité *Design, Elaboration, Performance de Produits Agro-Sourcés* (DEPPAS) apporte les connaissances et compétences permettant de concevoir et mettre en œuvre les procédés de transformations chimiques et biotechnologiques des produits et co-produits agricoles en produits et matériaux agro-sourcés. La grande majorité de la formation se fait à l'URCA mais l'accessibilité à certaines technologies de pointe et des visites d'entreprises amènent à quelques délocalisations en région. Les diplômés du master PVAR ont la possibilité de poursuivre leurs études dans le cadre du doctorat, mais la formation est suffisamment professionnalisante pour permettre une insertion professionnelle directe.

Analyse

Objectifs

Le master PVAR a pour objectif clair de former des cadres supérieurs possédant des connaissances et des compétences dans le domaine des agro-ressources. Les deux branches professionnelles ciblées sont enseignées par deux filières de spécialisation, PADD (*Production des Agro-Ressources et Développement Durable*) et DEPPAS (*Design, Elaboration, Performances des Produits Agro-Sourcés*) dont les intitulés expriment clairement les objectifs de formation. Les métiers visés ainsi que les secteurs potentiels d'activité sont décrits clairement pour chaque spécialité et sont cohérents avec leurs objectifs de formation. Il est à noter que le master PVAR intègre les besoins socioéconomiques réels par la prise en compte dans son évolution de données factuelles de l'Association pour l'Emploi des Cadres (APEC), du pôle de compétitivité Industries et Agro-ressources (IAR) et de l'Union des Industries Chimiques (UIC) sur l'évolution des métiers. C'est effectivement la meilleure garantie d'une bonne insertion professionnelle directe des diplômés. La formation est construite de manière à permettre soit une poursuite d'études en doctorat soit une insertion directe dans le monde professionnel. Une place est notamment réservée à l'acquisition de compétences managériales. Il est à regretter que les compétences énoncées dans le dossier soient trop généralistes, correspondant aux compétences requises pour n'importe quel cadre supérieur. Le référentiel de compétences devra donc être redéfini en ciblant mieux les métiers visés. Et il conviendra de l'harmoniser avec celui présenté sur la fiche de certification du RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles.

Organisation
<p>La formation dure deux ans, subdivisés en quatre semestres avec un enchaînement permettant une bonne progressivité de la formation. Les deux spécialités de M2 partagent le même M1 qui couvre des enseignements socles dans les domaines de l'agro-environnement, des biotechnologies et de la bioraffinerie. L'orientation vers l'une ou l'autre des deux spécialités se prépare en M1 par le choix d'un enseignement de différenciation.</p> <p>L'enseignement académique s'organise de manière logique en deux grandes catégories d'unités d'enseignement (UE) : UE de connaissances et compétences transversales à tous les diplômés de la formation et UE disciplinaires propres aux métiers visés et qui différencient bien les deux spécialités de M2. En M2, il existe une troisième catégorie d'UE de différenciation, moins cohérente avec l'objectif affiché d'insertion professionnelle directe ou de poursuites d'études. Compte tenu de la charge horaire de cette UE de différenciation (100 h), les quatre éléments constitutifs pourraient être maintenus pour un total de 6 crédits ECTS et redistribués entre les différentes UE disciplinaires.</p> <p>D'une manière générale, le lien entre le nombre d'ECTS et les volumes horaires des éléments constitutifs (EC) n'est pas conforme avec l'attribution d'un crédit pour 25-30h de travail, et doit être repensée et/ou validée par la CFVU - Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.</p> <p>La mutualisation de certaines UE du M1 avec d'autres M1 des mentions <i>Sciences de la Vigne et du Vin (SVV)</i>, <i>Génie des Environnements Naturels et Industriels (GENI)</i> et <i>Biologie Chimie Santé (BCS)</i>, est très cohérente et permet un décloisonnement des formations et une mixité des étudiants.</p> <p>Le master PVAR est engagé dans une démarche très intéressante d'applications des enseignements : recherche des meilleurs outils et compétences dans des établissements spécialisés, contribution d'intervenants issus de l'industrie ou de la recherche, visites sur sites industriels et dans des entreprises. Compte tenu du contexte régional très ancré sur les agro-ressources, ces démarches doivent être maintenues voire renforcées, notamment en se rapprochant des acteurs industriels du pôle IAR qui labellise la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master PVAR bénéficie d'un environnement scientifique solide, étendu et cohérent avec les objectifs de la formation. Il implique une majorité d'enseignants-chercheurs exerçant dans quatre laboratoires dont les thématiques de recherche sont en très bonne adéquation avec les grands domaines enseignés (agro-ressources, agronomie, environnement, chimie ...).</p> <p>La formation est également bien positionnée dans son environnement socio-économique comme l'atteste la collaboration d'entreprises et de sites industriels régionaux, et d'acteurs du pôle IAR dont le label est apposé au master.</p> <p>La Région Champagne-Ardenne partage avec la Région Picardie voisine un très fort ancrage dans la filière des agro-ressources, avec de ce fait des convergences en termes de formations dédiées. Si un rapprochement avec le master Transformation et Valorisation des Ressources Naturelles de l'Université Technologique de Compiègne et l'Université de Picardie Jules Verne n'a pas abouti, la nouvelle Région Grand Est pourrait peut-être permettre un rapprochement du master PVAR avec des formations de cette même région. A l'échelle locale, la mutualisation des enseignements M1 avec les M1 SVV, GENI et BCS démontre la coopération du master PVAR avec d'autres formations de l'URCA.</p> <p>Un Master Erasmus "Biotechnology for an optimal use of biomass in a future bioeconomy" associant AgroParisTech, l'URCA (adossement au Master PVAR) et divers partenaires européens est en cours de montage, ce qui permettra d'apporter une image bien spécifique à la formation Master PVAR.</p>
Equipe pédagogique
<p>La grande majorité des enseignements du M1 sont dispensés par des enseignants-chercheurs de l'URCA (professeurs et maîtres de conférences), la participation d'intervenants extérieurs étant à la marge. Le taux d'enseignements par des vacataires professionnels pourrait être renforcé. Les deux spécialités de M2 font intervenir plus de la moitié d'intervenants extérieurs pour un taux horaire d'intervention de 36-38 %. La formation sait donc recruter à l'extérieur de l'URCA les compétences qui n'y sont pas présentes, ce qui assure une bonne qualité des enseignements dispensés et l'ouverture des étudiants sur le monde professionnel. Parmi ces intervenants extérieurs, le secteur industriel est finalement peu représenté (4,5 % du taux horaire total des enseignements) La formation gagnerait en qualité en renforçant cette participation, par exemple en s'appuyant plus sur les industriels adhérents du pôle IAR.</p> <p>L'équipe pédagogique, constituée du responsable de la mention, des responsables du M1 et des spécialités de M2 et des responsables des UE, apparaît très impliquée dans la gestion et l'amélioration de la formation.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs du M1 sont faibles avec des promotions annuelles de moins de 20 étudiants. L'attractivité du master est donc relativement limitée. La totalité des étudiants ayant réussi le M1 PVAR poursuivent dans une des deux spécialités du M2, avec une répartition qui n'est pas toujours équilibrée. La plus faible attractivité du M2 DEPPAS doit faire l'objet de questionnements, notamment sur la formation de licence de l'URCA et notamment la dichotomie entre les licences SVT et PC. Les taux de réussite en M1 et M2 sont bons (entre 70 % et 100 %) ce qui atteste de la bonne cohérence des contenus académiques entre la L3 et le M2.</p> <p>Le master PVAR revendique une finalité double : poursuites en doctorat et insertions professionnelles directes. Or, d'après les indicateurs fournis, le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat est faible (moyenne de 10 %) quelle que soit la spécialité. De même, les taux et la qualité de l'insertion professionnelle apparaissent plutôt moyens avec des délais d'insertion assez longs et une moitié des emplois qui paraissent sous-qualifiés. Ceci étant, les enquêtes de l'OSIPE ont des taux de réponses qui ne permettent pas d'établir un bilan complet de l'insertion des diplômés. L'établissement, dont c'est la responsabilité, et/ou la formation doivent rechercher une solution à ce problème.</p>
Place de la recherche
<p>La formation est étroitement liée aux activités de recherche des unités de recherche Fractionnement des Agro-Ressources et Environnement (FARE), Institut de Chimie Moléculaire de Reims (ICMR) et Unité de Recherche sur la Vigne et le Vin de Champagne (URVVC) de l'URCA (la participation de l'unité Groupe d'Etude sur les Géomatériaux et les Environnements Naturels Anthropiques et Archéologiques (GEGENAA) n'est pas claire). L'implication des unités porte sur différents points : des enseignements actualisés sur les plans scientifiques et technologiques, l'accès pour les étudiants à des infrastructures et des appareillages de pointe pour les enseignements pratiques, et une offre de stages en M1 et M2. Il est à noter que la formation fait appel aussi à des chercheurs d'autres établissements et délocalise certains enseignements. Ceci permet un élargissement par rapport aux compétences intrinsèques à l'URCA et renvoie aux étudiants une image collaborative du monde professionnel.</p> <p>Les deux spécialités du M2 procurent une formation qui permet d'accéder aux unités de recherche précitées dans le cadre de thèses de doctorat. En moyenne un étudiant par an diplômé du master rejoint une des unités support dans le cadre d'une thèse (3 du M2 DEPPAS et 1 seul du M2 PADD depuis 2012). Au total, 8 diplômés du master PVAR ont entrepris un doctorat depuis 2012, ce qui est peu pour un effectif total de 53 diplômés pour la période 2012 à septembre 2015. Il faut en rechercher les raisons (manque d'intérêt des étudiants pour le doctorat, problème de reconnaissance du master par les Ecoles Doctorales), afin de chercher à augmenter le nombre de poursuites en doctorat.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Le master PVAR revendique une place de la professionnalisation dans sa formation, avec des enseignements transversaux ciblant l'insertion en entreprise, et une vision pragmatique des enseignements scientifiques. Toutefois, la différenciation entre l'orientation professionnalisante et l'orientation recherche n'est pas assez marquée dans le programme d'enseignement. L'intervention d'industriels dans les enseignements est un point essentiel dans l'objectif d'une professionnalisation et devrait être renforcée (actuellement 4,5 % du taux horaire total des enseignements), notamment en s'appuyant plus encore sur le tissu industriel régional et du pôle IAR. Il conviendrait aussi de mieux différencier les deux objectifs, et les compétences associées, afin de renforcer les actions en but d'améliorer l'insertion dans le monde professionnel ou les poursuites d'études en doctorat.</p>
Place des projets et des stages
<p>La formation comprend deux périodes de stages obligatoires ; d'une durée minimale de 6 semaines en M1 et d'une durée de 4 à 6 mois en M2. Les stages font l'objet d'une évaluation par l'encadrant du stage dans une fiche de suivi, d'un rapport écrit et d'une soutenance qui permettent de juger de la qualité du travail. Le stage de M2 correspond au projet de fin d'étude et procure 30 ECTS, ce qui est normal pour 6 mois mais pas pour 4 mois. L'attribution de 3 ECTS pour 6 semaines de stage de M1 semble faible. Le suivi des stages devrait être renforcé par l'intervention d'un tuteur universitaire.</p> <p>La majorité des stages de M2 a lieu en région Champagne-Ardenne pour la spécialité DEPPAS alors que les étudiants du M2 PADD s'exportent mieux au niveau national avec plus de la moitié des étudiants effectuant des stages hors région. La sollicitation du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et l'exploitation du réseau professionnel du pôle IAR devraient permettre un meilleur taux de placement des étudiants du M2 DEPPAS hors région, augmentant ainsi la visibilité nationale du master et l'insertion professionnelle ultérieure.</p> <p>Des projets transversaux sont également menés par les étudiants M2 permettant la mise en œuvre de compétences diverses et l'interaction entre les 2 spécialités, mais globalement, la part des UE à projet est modeste.</p>

Place de l'international
<p>La formation affiche sa volonté à s'ouvrir à l'international à travers des mobilités entrantes et sortantes. Il existe notamment un partenariat avec l'Université de Lublin (Pologne), qui a permis l'accueil d'une dizaine d'étudiants polonais pour une année entière de M2 ou bien dans le cadre du stage sur des projets collaboratifs associant l'ICMR et l'unité de recherche FARE. Par contre, il n'y a pas eu de mobilité sortante. Des dispositifs existant au sein de l'établissement, il serait intéressant de renforcer la mobilité sortante par une augmentation du nombre de partenariats de formation universitaire, en exploitant le réseau de collaborations de recherche qui permettrait de cibler des formations équivalentes chez des partenaires étrangers. L'ouverture internationale du master PVAR serait facilitée par une anglicisation des enseignements. Un Master Erasmus Mundus <i>Biotechnology for an optimal use of biomass in a future bioeconomy</i> associant AgroParisTech, l'URCA (adossement au Master PVAR) et divers partenaires européens en cours de montage, sera une opportunité pour renforcer la place de l'international dans la formation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'admission en M1 PVAR est un droit pour les étudiants titulaires d'une licence dans le domaine de la biologie ou qui redoublent le M1. Les étudiants ayant obtenu leur M1 PVAR avec mention peuvent directement intégrer le M2. Par contre, un jury de sélection intervient pour le recrutement des étudiants de licences professionnelles et d'autres mentions de masters, et dans le cas de demandes de redoublement en M2. Il existe aussi des passerelles « sortantes » permettant une réorientation vers d'autres formations avec un transfert possible de crédits pour les UE réussies. La mutualisation de certains enseignements avec d'autres mentions de master de l'URCA facilite ces passerelles. Le redoublement du M1 est un droit, il dépend par contre de la décision du jury de sélection dans le cas du M2. Des modalités de Validation des Acquis Professionnels (VAP) et de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) existent qui représentent des passerelles entrantes entre le monde socio-professionnel et le Master PVAR. Ces procédures font l'objet d'une sélection au départ puis d'un accompagnement pédagogique tout au long du processus. Les voies de la formation continue ou de l'alternance théoriquement possibles, mais peu ou pas développées en pratique. Il existe un dispositif en M2 DEPPAS permettant un renforcement disciplinaire en chimie pour les étudiants biologistes et vice-versa, afin d'assurer certains prérequis aux enseignements de cette spécialité.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements se font en présentiel dans le cadre de cours, TD et TP avec une répartition des heures différente selon les UE dans un souci de cohérence de contenu en fonction du thème de l'UE. La concrétisation des enseignements théoriques se fait majoritairement par des TP en M1 (251h/564h) et par des TD en M2 (159h/380h). L'aménagement des études et des examens (tiers-temps, documents, ...) est soumis à l'accord des directeurs de composantes, avec une exonération partielle ou totale de la présence en cours et TD alors que la présence en TP est obligatoire.</p> <p>L'enseignement des langues et notamment de l'anglais prend une bonne place dans la formation, mais il ne semble pas qu'une certification interne et/ou externe du niveau B2 en anglais soit obligatoire pour l'obtention du diplôme.</p> <p>La place du numérique est inexistante (pas de e-learning notamment) hormis dans le cadre d'enseignements spécifiques. Il serait bénéfique de mettre en place des outils numériques dédiés à l'anglicisation des enseignements (supports visio ou audio en anglais) afin de renforcer l'attractivité du master PVAR vis-à-vis de l'international et l'apprentissage de l'anglais pour les étudiants francophones.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants se fait sur la base d'un contrôle des connaissances pour les semestres académiques (examens terminaux et/ou contrôle continu, avec un poids respectif dépendant des UE). Les notes des éléments constitutifs des UE sont compensables et une UE est définitivement acquise avec une note de 10/20, conférant les crédits correspondants. La validation du semestre ne dépend pas de la réussite de toutes les UE, mais là encore, les UE se compensent. Le calcul de la note de chaque UE se fait par pondération de la note chiffrée de chaque UE en fonction du nombre de crédits associé à l'UE. Ces ajustements et calculs sont effectués par un jury d'examen. Ceci implique que les crédits sont dissociés des UE, avec 30 crédits accordés pour un semestre réussi sans pour autant avoir réussi toutes les UE. Ceci semble être un biais par rapport au système d'attribution qui prévaut en Europe. Il n'est pas précisé si cette méthode d'attribution des UE et des semestres a été validée par une instance de l'université. Elle semble en tout cas faciliter l'obtention du diplôme en comparaison d'autres formations sans compensation des notes.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il n'existe pas de suivi de l'acquisition de compétences en tant que tel. Comme indiqué précédemment, les compétences devraient être plus ciblées vers les métiers (secteur professionnel et doctorat) que vise la formation et non pas uniquement décrire des compétences générales de cadres/ingénieurs. Il serait utile de redéfinir des compétences ciblées, en concertation avec des industriels/chercheurs des différents domaines des agro-ressources.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences devrait se faire par l'élaboration d'un référentiel de compétences (identique au référentiel de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) et d'un document permettant d'identifier les compétences apportées par les différents enseignements. Dans un système où les UE se compensent, il peut aussi être difficile de suivre l'acquis en termes de compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Des enquêtes de l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE) sont dédiées au suivi des diplômés 6 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme. Telles qu'actuellement menées, ces enquêtes ne sont absolument pas satisfaisantes en termes de taux de réponses, notamment pour des promotions à faibles effectifs (moins de 15 étudiants). Ceci interroge sur la qualité du questionnaire (trop long, trop complexe) mais aussi sur la nécessité d'implication du réseau ALUMNI (réseau d'anciens diplômés de l'URCA) pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté des diplômés de l'URCA, ce qui motiverait l'envie de participer. Il pourrait aussi être utile que la formation procède à sa propre enquête dans le cadre d'un questionnaire court et très ciblé ne demandant que 1-2 min de temps à répondre, accompagné d'un message de l'équipe enseignante (et relance par téléphone si nécessaire).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il existe un Conseil de perfectionnement (CP) représentatif de l'ensemble des acteurs (6 académiques, 6 professionnels hors équipe pédagogique, et 6 étudiants). Ces représentants sont élus par le Conseil de Mention, le vote étant ensuite soumis à l'approbation du Conseil de Gestion de l'UFR Sciences, Technologies, Santé, et du CFVU. Les directeurs de département y sont invités. Le CP se réunit à la fin de chaque année universitaire afin d'évaluer la qualité de l'offre de formation par rapport aux besoins en termes de métiers dans les secteurs d'activité visés, ce qui devrait être fait sur la base d'indicateurs d'insertion fiables. Il propose des améliorations qui sont transmises à l'équipe pédagogique qui les met en œuvre. Il n'est pas fait mention de la prise en compte par le CP des évaluations des étudiants quant aux UE.</p> <p>L'autoévaluation de la formation a lieu lors du renouvellement des maquettes de formation, et fait correctement apparaître certaines pistes d'amélioration.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Adéquation de la formation avec les métiers de la filière agro-ressources.
- Offre, équipe et environnement pédagogiques de qualité.
- Taux de réussite élevé.
- Bon adossement à la recherche.
- Labellisation par le pôle IAR.

Points faibles :

- Devenir des diplômés problématique (insertion professionnelle directe et poursuites d'études en doctorat).
- Faible attractivité de la formation même au niveau local.
- Référentiel de compétences imprécis et non formalisé.

Avis global et recommandations :

L'avis global est positif. La formation en elle-même (contenus et dispositifs en enseignement) est de bonne qualité et ne nécessiterait pas de modification majeure compte-tenu des points forts énoncés ci-dessus. Par contre, des démarches pour améliorer l'attractivité de la formation, notamment celle de la spécialité DEPPAS, (information vers les licences, amphis d'information sur les métiers, rencontres avec des industriels/collectivités locales, ...), et favoriser le placement des diplômés en doctorat ou en entreprise doivent être réfléchies et mises en œuvre (reconnaissance du master, référentiel de compétences, aide à la recherche d'emploi, réseau d'anciens ...). La reconnaissance du master et son attractivité nécessite également une amélioration du suivi des diplômés afin d'obtenir des données fiables. Enfin, le pilotage gagnerait en précision avec la mise en place et la prise en compte d'une évaluation par les étudiants.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

**Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne**

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation du master *Production et valorisation des agro-ressources*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

« Les compétences du master PVAR correspondent aux compétences attendues pour un cadre supérieur mais sont trop généralistes. » (page 3)

Commentaire :

Les compétences attendues seront redéfinies de façon plus spécifique quant aux métiers ciblés dans le cadre du master Biologie AgroSciences (évolution du master PVAR pour la prochaine maquette de formation de l'URCA). Le descriptif des compétences sera harmonisé avec celles des fiches RNCP.

« Les nombres d'ECTS ne sont pas conformes aux volumes horaires des unités d'enseignement. » (page 4)

Commentaire :

L'affectation de crédits à des unités d'enseignement repose sur leur pondération en termes de charge de travail requise des étudiants pour atteindre les résultats d'apprentissage dans un contexte traditionnel. Le nombre d'ECTS a donc été défini par l'équipe pédagogique selon la charge de travail spécifique des UE.

« La participation d'intervenants extérieurs est faible, notamment celle du secteur industriel. » (pages 4 et 5)

Commentaire :

Au sein du M1 PVAR, peu d'enseignements sont effectivement assurés par des intervenants extérieurs (11h réalisés par des intervenant INRA et des industriels). L'équipe pédagogique du master PVAR a délibérément choisi de ne pas proposer plus d'intervenants extérieurs en M1 qui a pour objectifs d'apporter aux étudiants le socle de connaissances indispensable pour le M2. La professionnalisation est plutôt privilégiée au sein des deux spécialités de M2 du master PVAR qui font intervenir plus de la moitié d'intervenants extérieurs (INRA, AgroParisTech, CentraleSupélec, Néoma Business School) pour un taux horaire d'intervention de 36-38%. La participation des intervenants extérieurs, trop peu représentés par le secteur industriel (4,5% du taux horaire total des enseignements) dans le master PVAR, devrait être renforcée dans la future maquette du master Biologie AgroSciences, notamment en appui avec le réseau des industriels adhérents du pôle IAR qui labellise la formation.

« Les effectifs du master PVAR sont faibles. » (page 5)

Commentaire :

Les faibles effectifs du master sont en grande partie liés à l'absence d'un parcours de licence L3 spécifique du végétal. Dans le cadre de la prochaine maquette de formations, les effectifs du futur master Biologie AgroSciences devraient augmenter de par la création conjointe d'un parcours de L3 Biotechnologies végétales, bioraffinerie dans l'offre de formation de l'URCA.

Par ailleurs, la mise en place récente du Cursus Master Ingénierie (CMI) « Bioraffinerie » de l'URCA, formation adossée au master PVAR et au futur master Biologie AgroSciences, devrait conduire à une augmentation des effectifs du master. Le CMI « Bioraffinerie » a débuté en septembre 2016 et accueille d'ores et déjà 16 étudiants en L1.

Un élément de contexte important est également la mise en place dès la rentrée 2017 du Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) « Bioraffineries végétales et biotechnologies en grand Est », CMQ au sein duquel le master PVAR actuel et son évolution en master BAS de l'URCA sont intégrés. Ce dispositif permettra d'accroître la visibilité nationale des formations intégrées au CMQ, dont le master PVAR et son évolution en master BAS. Des outils de communication seront développés pour faire connaître aux collégiens et aux lycéens les formations du CMQ.

« La poursuite en doctorat est faible (15% des étudiants de M2 pour la période 2012-2015) » (page 5)

Commentaire :

Le taux de poursuite en doctorat est effectivement faible même si des bourses de thèse sont proposées à certains étudiants suite à leur stage de M2. Ce point a d'ailleurs été discuté lors du conseil de perfectionnement du master PVAR et il a été décidé d'accroître la sensibilisation des étudiants du

master à la poursuite en doctorat. Depuis la rentrée 2016, les étudiants de M2 sont régulièrement invités à assister à des soutenances de thèses en lien avec la production et valorisation des agroressources. A partir de la rentrée 2017, il est envisagé de réaliser une présentation de la thèse (procédure de candidature, objectifs de la thèse, compétences acquises lors de la thèse et panels des métiers à l'issue de la thèse notamment via les concours aux métiers d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs). Il est également prévu de faire intervenir des anciens étudiants du master en thèse ou docteurs pour témoigner de l'intérêt de réaliser une thèse. Les sujets des mini-projets des étudiants de M2 menés dans le cadre de plusieurs UE seront différenciés en fonction du projet professionnel des étudiants, avec une orientation plus marquée sur des problématiques fondamentales d'actualité pour les étudiants souhaitant s'engager sur une thèse.

Il est à noter que dans le futur master Biologie AgroSciences, un module d'initiation à la recherche (50h) sera mis en place sous forme de mini-projets de recherche.

« L'attribution de 3 ECTS pour le stage de M1 (6 semaines) est trop faible. » (page 5)

Commentaire :

Il semble difficilement envisageable d'octroyer un nombre d'ECTS plus important au vu de la courte durée du stage et au vu des ECTS attribués aux EC-UE du M1.

« Le suivi des stages devrait être renforcé par un tuteur universitaire. » (page 5)

Commentaire :

Ce point a été discuté lors du conseil de perfectionnement du master PVAR et il est effectivement prévu qu'un tuteur universitaire suive les étudiants stagiaires pour les M2 du futur master Biologie AgroSciences.

« Peu de mobilité sortante. » (page 6)

Commentaire :

Depuis la rentrée 2016, nous faisons intervenir la responsable du service des relations internationales auprès des étudiants de M1 et M2 afin leur présenter les possibilités de stage à l'étranger ainsi que les aides financières disponibles

La mise en place d'un master Erasmus associant le futur master Biologie AgroSciences devrait permettre d'accroître la mobilité sortante (et entrante) du master.

« Pas de formation continue ni d'alternance. » (page 6)

Commentaire :

Jusqu'à présent, aucune demande de suivi du master PVAR par formation continue ni par alternance n'a été faite auprès des responsables du master. Si tel était le cas, une réflexion serait mise en place pour pouvoir le proposer. Il faut noter que plusieurs étudiants ont intégré le master PVAR par le biais de la procédure VAE ou VAP.

« Pas d'obligation de certification interne et /ou externe du niveau B2 en Anglais pour l'obtention du diplôme ». » (page 6)

Commentaire :

La Maison des Langues de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) est une structure qui fédère le CEREL (Centre de Ressources et Espaces Langue) et le CIEF (Centre International d'Etudes Françaises). Celle-ci a pour vocation de développer et de favoriser l'apprentissage des langues à l'URCA. La Maison des Langues permet aux étudiants de certifier leur niveau en langue par des examens reconnus au niveau national et international (CLES, TOEIC). Durant les enseignements d'Anglais de M2 du master PVAR, les étudiants qui le souhaitent peuvent passer l'un de ces examens. Ils sont au préalable préparés par l'enseignant pour accroître leur chance de succès.

« Place du numérique inexistante. » (page 6)

Commentaire :

Outre la formation aux outils de bureautique et à l'utilisation des moyens de calcul et de statistique disponibles dans les logiciels de grande diffusion (UE dédiées en M1 et en 2 M2 du master PVAR), une

initiation aux outils numériques de simulation (séparation chromatographique) et de modélisation (QSPR, modélisation moléculaire) est présente dans plusieurs EC du M2 DEPPAS.

« Compensation entre UE et entre semestre, qui semble être un biais par rapport au système d'attribution qui prévaut en Europe. » (page 6)

Commentaire :

L'affectation des crédits ECTS aux UE repose sur leur pondération en termes de charge de travail requise pour atteindre des objectifs pédagogiques, ce nombre est donc fixé par les équipes pédagogiques. Les règles d'obtention du master sont publiques et clairement définies dans le guide des études à l'URCA, guide revu tous les ans par la CFVU et suivi par la formation PVAR.

« Pas de suivi d'acquisition des compétences. » (page 7)

Commentaire :

L'établissement se doit de mettre en place une démarche commune afin d'aider les équipes pédagogiques à mettre en regard les activités de formations avec les compétences visées et à évaluer l'acquisition de ces compétences. La mise en place d'un livret de compétences est un des objectifs clairement identifié pour toutes les formations.

« Quel est le rôle de l'OSIPE ? » (page 7)

Commentaire :

L'OSIPE est l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation, il fait partie de la Cellule d'Appui au Pilotage de l'URCA. L'Observatoire a en charge l'évaluation du fonctionnement des filières de formation en opérant un suivi des étudiants depuis leur entrée à l'URCA jusqu'à leur insertion professionnelle et réalise :

- Les enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés de Licence professionnelle, de Master et de Doctorat (taux d'emploi, caractéristiques de l'emploi occupé, mobilité géographique, secteur d'activité, taux de chômage...)
- Les enquêtes d'évaluation des enseignements
- Les enquêtes d'évaluation des formations
- Les indicateurs liés à nos domaines d'expertise

« Taux de réponse insuffisant aux enquêtes pour le suivi des diplômés. » (page 7)

Commentaire :

Les enquêtes quant au devenir des diplômés sont menées par l'OSIPE 6 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme.

La stratégie de l'établissement a donc été que les responsables de la formation ne devaient pas procéder en parallèle à leur propre enquête, comme il est suggéré de le réaliser par le rapport HCERES.

« Pas d'indication sur la prise en compte par le conseil de perfectionnement des évaluations des enseignements par les étudiants. » (page 7)

Commentaire :

En fin de chaque semestre, les étudiants évaluent les enseignements qu'ils ont suivis. Les résultats de ces évaluations sont discutés au sein de l'équipe pédagogique du master PVAR afin notamment de remédier aux problèmes organisationnels et aux questionnements sur les contenus formulés par les étudiants. Les résultats de ces évaluations et les propositions de l'équipe pédagogique sont présentées lors du conseil de perfectionnement qui peut émettre un avis.